

## « NOUS ACCUEILLONS FAVORABLEMENT LES PREMIÈRES MESURES D'URGENCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE »

**DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.** À travers son intervention, le Président de la République a montré qu'il avait compris la colère d'une partie des Français. Je salue les premières réponses qu'il a apportées à la détresse qui s'est manifestée depuis trois semaines, ainsi que la priorité qu'il met à améliorer le pouvoir d'achat de ceux qui travaillent.

J'accueille ainsi favorablement les premières mesures d'urgence économique et sociale qui se traduiront par une hausse de pouvoir d'achat dès 2019 et qui ne feront pas porter l'effort sur les entreprises dont l'activité a été mise à mal par le mouvement des « Gilets jaunes ».

Ainsi, l'augmentation du SMIC de 100 euros par mois se fera sans surcoût pour les entreprises, les employeurs pourront de manière facultative verser une prime de fin d'année défiscalisée et exonérée de charges, tandis que le dispositif des heures supplémentaires défiscalisées et désocialisées a été annoncé.

En tant que partenaire social, l'U2P participera avec toutes ses composantes au débat national annoncé par Emmanuel Macron dans un esprit constructif et avec la volonté de placer les artisans, commerçants de proximité et professionnels libéraux au cœur des choix de société à venir.

Elle attend des mesures d'équité fiscale et sociale pour un même métier et un même territoire, ainsi qu'une politique de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs.

L'U2P demande en outre que la voix des plus petites entreprises soit enfin reconnue, à la hauteur de leur contribution à l'économie du

pays. Pour ce faire, en parallèle du grand débat national dont le Président de la République a annoncé le lancement, le Conseil national de l'U2P a décidé d'engager une vaste consultation de ses ressortissants via les 115 U2P territoriales, avec deux objectifs principaux :

**L'U2P participera avec toutes ses composantes au débat national annoncé par Emmanuel Macron avec la volonté de placer les artisans, commerçants de proximité et professionnels libéraux au cœur des choix de société à venir**

- permettre aux chefs d'entreprise de proximité d'exprimer le plus librement possible leurs attentes et de participer ainsi au grand débat national ;
- recueillir la totalité de leurs doléances afin de les faire valoir auprès du gouvernement.

En dernier lieu, j'appelle les Gilets jaunes à accepter la main tendue par le Président de la République et à s'interdire, au cours des prochaines semaines, toute action de blocage qui fragiliserait encore davantage le tissu économique. ■

**Alain Griset**



©Philippe Chagnon, Cocktail Santé / U2P

### PAGE 2

Les Gilets jaunes ont un impact durable, notamment sur les plus petites entreprises

### PAGE 3

Les négociations sur l'assurance chômage doivent aboutir mais pas sans conditions

Artisans et commerçants retraités pénalisés

Un moment d'échange privilégié avec les présidents U2P de CMA

### PAGE 4

Agenda / Brèves

Abonnez-vous à la lettre d'information de l'U2P sur [u2p-france.fr](http://u2p-france.fr), rubrique « Recevez l'actualité de l'U2P ».

# LES GILETS JAUNES ONT UN IMPACT DURABLE, NOTAMMENT SUR LES PLUS PETITES ENTREPRISES

**GILETS JAUNES.** Le mouvement entamé voilà presque un mois a d'ores et déjà un impact majeur sur l'économie et notamment sur les entreprises artisanales, commerciales et libérales. Implantées partout sur le territoire, dans les centres-villes comme dans les zones péri-urbaines et rurales, elles ont vu leur activité diminuer, soit en raison de la raréfaction des clients, soit en raison des multiples blocages qui ont affecté leur approvisionnement et leur logistique quotidienne.

L'U2P a salué la décision, annoncée par le Premier ministre Édouard Philippe le 4 décembre dernier, de suspendre plusieurs mesures fiscales fortement décriées ainsi que le moratoire portant sur la hausse de la fiscalité applicable au prix des carburants, de l'énergie et du gazole non routier (GNR). Il s'agissait, avant l'intervention du Président de la République, d'une première réponse apportée au mécontentement exprimé par le mouvement des Gilets jaunes et aux inquiétudes des artisans, commerçants et professionnels libéraux. C'était également un préalable à l'engagement de négociations entre tous les acteurs concernés et les représentants de l'État, en vue de remettre à plat les différents prélèvements obligatoires qui pèsent à la fois sur les Français et sur les

entreprises. Le président de l'U2P, Alain Griset, avait alors indiqué qu'il saluait « les annonces du

Premier ministre » qui ouvrait « la voie au dialogue. » Il avait également ajouté que ces mesures devaient « mettre fin au blocage de l'économie et aux pertes déjà subies par nos entreprises qui [devaient] pouvoir retrouver au plus vite une activité normale. »

De même, l'U2P demandait expressément que l'exercice de l'activité et la sécurité des entreprises, personnes et biens, soient garanties, et souhaitait l'arrêt du mouvement des Gilets jaunes afin que s'engage le dialogue dans le respect de toutes les parties. ■

**Remettre à plat les différents prélèvements obligatoires qui pèsent à la fois sur les Français et sur les entreprises**

## Les organisations d'employeurs du privé parlent d'une même voix

Dans une déclaration commune, l'U2P, le Medef et la CPME ont souligné que les secteurs les plus touchés étaient le commerce, le transport et la logistique, ainsi que l'hôtellerie et la restauration, mais aussi l'industrie et le bâtiment pour les livraisons de fournisseurs ou de clients. Elles ont estimé que les mesures annoncées de report de charges sociales ne suffiraient pas dans certains cas de fortes

baisse d'activité car il s'agit d'une période normalement très intense en préparation des fêtes de Noël, difficile à rattraper dans les mois suivants. Elles ont ainsi demandé au gouvernement une exonération de charges (abandons de créances) sur le 4<sup>e</sup> trimestre pour les entreprises de moins de 50 salariés et attestant d'une perte d'au moins 30% de chiffre d'affaires. Quelques jours plus tôt, la CPME, le Medef, l'UDES,

l'UNAPL et l'U2P avaient également diffusé une déclaration commune dans laquelle elles appelaient au retour à un dialogue apaisé et annonçaient leur engagement dans les concertations à venir, qui seront l'occasion pour chaque organisation de formuler ses propositions. Elles estimaient que tout nouvel accès de violence ne pourrait qu'exacerber la situation et rendre impossible les discussions attendues par tous. ■



Des Gilets jaunes manifestent dans les rues du centre-ville de Belfort, le 1<sup>er</sup> décembre dernier.

# LES NÉGOCIATIONS SUR L'ASSURANCE CHÔMAGE DOIVENT ABOUTIR MAIS PAS SANS CONDITIONS

**ASSURANCE CHÔMAGE.** Les partenaires sociaux, à la manœuvre pour définir une nouvelle convention d'assurance-chômage, ont décidé d'annuler la cinquième séance de négociation qui était initialement prévue le mardi 11 décembre.

L'U2P et l'ensemble des négociateurs ont souhaité allonger le délai prévu initialement pour la négociation, en dépit de la date-butoir fixée initialement par le gouvernement au 26 janvier dans un agenda très contraint. Ils visent désormais la date du 22 février. En cause notamment, les fortes tensions sociales qui agitent l'actualité et empêchent la tenue de discussions sereines. L'U2P entend s'impliquer dans les négociations avec la volonté d'aboutir à un accord qui témoignerait

de l'esprit de responsabilité des partenaires sociaux, sans s'interdire de déborder du cadre fixé par le gouvernement. De manière générale, l'U2P considère indispensable de définir les modalités assurant une meilleure adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences des demandeurs d'emploi, notamment par une coordination efficace de tous les acteurs de la formation initiale et continue. L'U2P a également fixé des lignes rouges : elle

s'oppose ainsi catégoriquement à l'instauration d'un système de bonus-malus, un dispositif complexe qui mettra les entreprises en situation d'instabilité, le taux des contributions étant susceptible d'évoluer en fonction du taux de rupture ou de fins de contrat dans l'entreprise. Ainsi, l'U2P souhaite laisser vivre l'accord national interprofessionnel du 22 février 2018 qui donne compétences aux branches professionnelles pour négocier des solutions au plus près du terrain et



Mikael Lafontan

**Patrick Liébus est le vice-président de l'U2P en charge des négociations sur l'assurance-chômage.**

applicables à toutes les entreprises d'une même branche. ■

## LES RETRAITÉS DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE DE PROXIMITÉ PÉNALISÉS

**RETRAITES.** La FENARAC (Fédération nationale des associations de retraités de l'artisanat et du commerce de proximité) a demandé au Premier ministre Édouard Philippe de la recevoir afin d'améliorer la situation des retraités qu'elle représente.

La FENARAC souligne en particulier que sous le précédent quinquennat s'étaient déjà succédées plusieurs mesures pénalisant le pouvoir d'achat des retraités : gel des retraites,

fiscalisation de leurs majorations, suppression de la « demi-part des veuves », institution de la CASA... Elle déplore ainsi que le gouvernement actuel ait poursuivi dans cette direction en instituant une hausse de CSG sur les pensions, sans compensation, suivie de l'absence de leur revalorisation en 2018 puis l'annonce de leur sous-indexation en 2019 et 2020, en dépit de l'inflation. Parmi les revendications de la FENARAC figure en particulier une aide urgente pour les résidents en maisons de retraite, étranglés par leur coût. ■

## UN MOMENT D'ÉCHANGE PRIVILÉGIÉ AVEC LES PRÉSIDENTS U2P DE CMA

**ARTISANAT.** Le 11 décembre dernier, l'U2P a rassemblé à Paris les présidents U2P de Chambres de Métiers et de l'Artisanat. À la tribune, le président de l'U2P Alain Griset ainsi que les vice-présidents Patrick Liébus, Joël Mauvigney et Bernard Stalter, qui est également président de l'APCMA, ont pris la parole devant près de 80 participants. Leurs interventions ont donné lieu à un feu de questions nourri de la part des présidents réunis, déterminés à réaffirmer le rôle indispensable des

CMA pour accompagner les entreprises artisanales, à soutenir les efforts en faveur d'une régionalisation des chambres et à s'opposer à tout projet de fusion avec les autres organismes consulaires. ■



**Le président et les vice-présidents de l'U2P à la tribune.**

## AGENDA

### 12 décembre

Réunion du Conseil national de l'U2P.

### 13 décembre

Participation du président et du secrétaire général de l'U2P à la restitution des travaux préparatoires à la réforme des retraites.

Entretien du président et du secrétaire général de l'U2P avec le ministre du Travail, Muriel Pénicaud, et le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, pour évoquer la question du pouvoir d'achat des salariés.

Entretien du président et du secrétaire général de l'U2P avec Stéphane Lardy, directeur général préfigurateur de France Compétences, et Jérôme Tixier, futur président de France Compétences.

### 17 décembre

Rencontre entre le président, le vice-président Michel Chassang et le secrétaire général de l'U2P, la CPME et Antoine Foucher, Directeur de cabinet de la ministre du Travail, au sujet de l'OPCO des services de proximité et de l'artisanat.

### 18 décembre

Entretien du président, des vice-présidents et du secrétaire général de l'U2P avec le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire.

## BRÈVES

**Des jeunes qui brillent.** Les 45<sup>e</sup> finales nationales des Olympiades des métiers se sont déroulées samedi 1<sup>er</sup> décembre, à Caen. À l'issue de trois jours de compétitions, 57 jeunes se sont vu remettre une médaille et plus de 130 prix d'excellence ont été décernés. Vitrine des métiers, d'un savoir-faire d'excellence et des filières de formations, l'événement a rassemblé près de 75 000 visiteurs. Pour certains des lauréats, c'est une toute nouvelle aventure qui commence car ils vont constituer l'équipe de France des métiers qui s'envolera pour Kazan, en Russie, du 22 au 27 août 2019 lors de la Worldskills Competition. « Cette magnifique manifestation représente non seulement une formidable occasion de porter un coup de projecteur sur les filières professionnelles mais aussi de mettre en avant l'investissement de tous [ces] jeunes » qui y ont participé, a souligné le président de la région Normandie, Hervé Morin.

**L'aide aux employeurs d'apprentis se précise.** D'après un projet de décret soumis le 11 décembre dernier, l'aide unique aux PME qui embauchent un apprenti sera plafonnée à 4 125 €. Cette aide de l'État, créée par la loi Avenir professionnel, remplacera les quatre dispositifs financiers de soutien à l'apprentissage existants et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Seuls les contrats visant un diplôme ou un titre de niveau bac ou inférieur sont concernés, contrairement à la demande l'U2P.

**Des ajustements sur le calendrier de la réforme des retraites.** En raison du mouvement des Gilets jaunes, les séances de concertation sur la réforme

des retraites prévues fin décembre ont été reportées à janvier. Le sujet « conditions d'ouverture des droits et carrières longues » sera ainsi abordé la semaine du 7 janvier. La restitution de la première phase du dispositif de participation citoyenne lancé en mai dernier a bien été maintenue le 13 décembre. Le gouvernement mise encore sur le vote d'un projet de loi au premier semestre 2019.

**Votre opinion.** Le mouvement des Gilets jaunes a-t-il un impact sur la pérennité de votre activité ? Dès à présent, répondez à la consultation lancée par l'U2P sur son site Internet à l'adresse [u2p-france.fr](http://u2p-france.fr). ■

## Sur Twitter

Prime de fin d'année : "les employeurs qui ont la trésorerie accorderont volontiers cette prime qui est de nature à fidéliser les salariés. Mais beaucoup ne pourront pas compte tenu des baisses de chiffre d'affaires et du fait qu'ils sont eux mêmes dans une situation précaire"  
@alaingriset

**U2P**  
@U2P\_france — 12 décembre

Moratoire sur la fin du #GNR : UNE VICTOIRE #CNATP ! Le Gouvernement a annoncé l'annulation de la hausse de la fiscalité sur le #GNR (gazole non routier). Enfin, les artisans des #TravauxPublics et du #Paysage ont été entendus !

**CNATP**  
@CNATPnationale — 4 décembre



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 15 décembre 2018

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | [u2p@u2p-france.fr](mailto:u2p@u2p-france.fr) | [u2p-france.fr](http://u2p-france.fr)

Directeur de la publication : Alain Griset | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

### CAPEB

Confédération de l'Artisanat  
et des Petites Entreprises  
du Bâtiment

### CGAD

Confédération Générale  
de l'Alimentation  
en Détail

### CNAMS

Confédération Nationale  
de l'Artisanat des Métiers  
et des Services

### UNAPL

Union Nationale  
des Professions  
Libérales

### CNATP

Chambre Nationale des  
Artisans des Travaux Publics  
et du Paysage